

Portfolios des activités en entreprise



Objectifs du module

La fiche de liaison entreprise vous permet de dialoguer avec l'organisme d'accueil afin de définir les modalités pédagogiques de la période en tenant compte du parcours de formation de l'apprenant et des activités propres à l'entreprise.

Pour faciliter le dialogue avec l'entreprise vous pouvez imprimer une version papier de la pré-convention.


Créer une fiche activités pour un apprenant



La fiche de liaison :

- est individuelle et accessible à l'apprenant à partir de son compte utilisateur. L'apprenant peut ainsi renseigner les informations relatives à l'entreprise qui va l'accueillir et prendre connaissance de ses objectifs de formation et des tâches qui vont lui être confiées ;
- conserve automatiquement les éléments de l'annexe pédagogique, mais il est possible, en concertation avec le tuteur en entreprise, de personnaliser les objectifs d'apprentissage et les tâches professionnelles si cela s'avère nécessaire pour un apprenant.



Choisissez un niveau de classe et une période en entreprise pour accéder au portfolio des apprenants.


Le portfolio contient les fiches d'activités en entreprise renseignées par l'apprenant durant son séjour en milieu professionnel.


Lorsque le portfolio est représenté par , cela indique que l'apprenant n'a saisi aucune fiche.

Cliquez  Pour créer une fiche de liaison, cliquez sur  en face du nom de l'apprenant. Un formulaire d'édition s'ouvre. Trois pages sont à remplir :

- Lieu de réalisation ;
- Objectifs ;
- Activités.



Cliquez sur  en face du nom de l'apprenant, puis cliquez sur . Une fiche de liaison est créée.

L'icône du portfolio devient , cela indique qu'il contient des fiches de liaison et le nombre de fiches activités qu'il contient apparaît à l'écran.

quand vous cliquez sur  le portfolio s'ouvre [dossier_ouvert_2.png](#) et vous visualisez les fiches de liaison de l'apprenant.

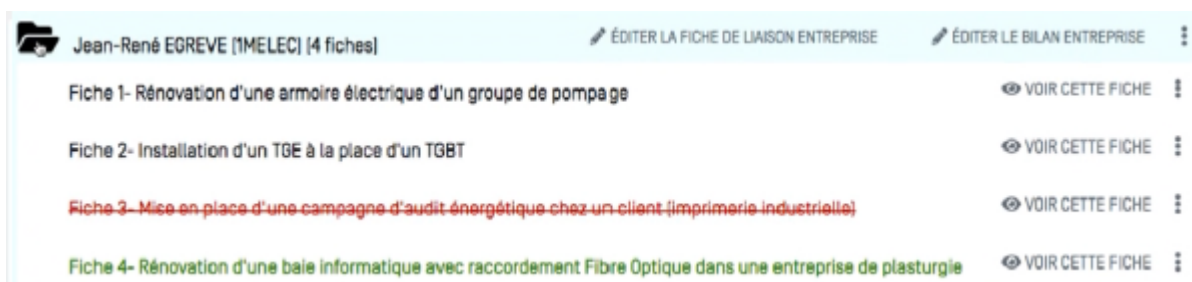
Toutes les périodes créées pour un niveau de classe sont listées dans l'onglet « Vue par périodes ». La création d'une période en entreprise génère automatiquement un dossier « Portfolio » pour chacun des apprenants affectés à la période sélectionnée.


Consulter les fiches activités d'un apprenant

Choisissez un niveau de classe et une période en entreprise pour accéder au portfolio d'un apprenant. Cliquez sur le dossier  de l'apprenant pour accéder à ses fiches pour la période sélectionnée. Il apparaît alors  et les fiches apparaissent.

La couleur du titre de la fiche indique son état :

- en noir, vous avez lu la fiche ;
- en vert, la fiche a été créée ou modifiée par l'apprenant mais pas encore lue par vous ;
- en rouge, la fiche a été supprimée par l'apprenant.



En consultant les fiches une à une, vous effectuez le suivi à distance de l'activité de l'apprenant. Cliquez sur  pour ouvrir la fiche.

Les données renseignées dans l'onglet **Contexte** reprennent les informations relatives à l'entreprise d'accueil, aux conditions de réalisation de l'activité et au type de tâches sélectionnées par l'apprenant. Ces éléments peuvent être modifiés.


Un clic sur **Fiche** vous permet de consulter la description faite par l'apprenant de son activité. L'apprenant peut joindre des documents à la fiche activité, vous pouvez les consulter en cliquant sur **Annexes**.

Après une lecture complète des éléments saisis, vous pouvez préparer l'évaluation de l'activité en cliquant sur **Relier au référentiel**.

La grille affichée répertorie toutes les tâches regroupées par activités métier, avec en correspondance, les compétences et critères d'évaluation spécifiquement attachés à ces tâches. Vous pouvez ainsi sélectionner les tâches, les compétences ou les critères détaillés que vous projetez d'évaluer avec le tuteur en entreprise. Les saisies sont automatiquement transférées pour évaluation dans le bilan entreprise.

Éditer un bilan en entreprise pour un apprenant

Le bilan est renseigné conjointement par l'enseignant et le tuteur en entreprise.

Cliquez sur  pour éditer le bilan en entreprise de l'apprenant. Une fenêtre d'édition de son bilan s'ouvre pour la période sélectionnée.

Le formulaire rappelle en haut de page les informations relatives à la période, à l'apprenant et à l'entreprise d'accueil.

Les fiches d'activités mobilisées pour ce bilan sont listées au-dessus de la grille d'évaluation. Un repère CHIFFRÉ leur est attribué entre parenthèses.

La colonne "Fiche" indique le repère de la fiche activité dans laquelle la compétence a été mobilisée globalement, ou partiellement.

Un bouton bascule permet de choisir le mode d'évaluation par compétence globale ou par critères détaillés.

La sélection du niveau de réussite s'opère dans la colonne de droite parmi l'une des six propositions.

Au bas de la grille d'évaluation, l'engagement de l'apprenant sur la période en entreprise peut être valorisé, ou pointé comme insuffisant, en le positionnant sur 4 niveaux représentés par des étoiles.

Par défaut, la date de la rencontre avec le tuteur correspond à celle du dernier jour de la période mais elle reste modifiable.

La rubrique « Commentaire » permet de saisir une appréciation ou un conseil complémentaire destiné à éclairer l'apprenant sur sa performance globale pour la période concernée.

Au niveau de chaque apprenant, un clic sur l'icône située en bout de ligne déroule le menu des actions possibles sur son bilan entreprise.

Lorsque l'évaluation ne peut être réalisée directement dans le formulaire en ligne, l'enseignant peut imprimer, en amont de sa visite en entreprise, la version papier de la grille d'évaluation. Avec cette option, il est possible ensuite de reporter manuellement les résultats de l'évaluation dans le formulaire en ligne du bilan entreprise.

Une fois le bilan en entreprise renseigné et enregistré, cliquer sur « Rendre visible pour l'apprenant ». Le bilan vient nourrir le tableau de bord, il est également visible de l'apprenant à partir de son compte Cpro dans le module « Mes évaluations ».